Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260305-CC_2026_03_033-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_03_033

Objet : Conventions de partenariat - soutien aux projets 2026 des acteurs du spectacle vivant du Haut Pays Bigouden - festival Shaker Fest

LE JEUDI 5 MARS DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, 14 rue Jules Ferry 29710 PLOZEVET, sous la présidence de Josiane KERLOCH.

Présents : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, BUREL Michèle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, DUFOUR Marie-Thérèse, FLOCHLAY Loïc, GERBE Alain, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, LUCAS Philippe, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentée : PEREIRA Sandra (pouvoir à KERLOCH Josiane).

Absente excusée : BERGOUGNOUX Flore.

Absents : DROGUET Cyril, GENTRIC Guénolé, KERDRANVAT Claude, KERVEVANT Nathalie, PERON Sophie

Secrétaire de séance : KEREZEON Gilles.

Date de convocation et de publication : 20 février 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 29
Votants :
- dont « pour » : 29
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, rappelle au Conseil Communautaire que dans le cadre du déploiement de son projet culturel de territoire, la Communauté de Communes soutient les acteurs du spectacle vivant qui organisent des évènements présentant un intérêt général et étant en adéquation avec les orientations et objectifs de sa politique culturelle.

Pour accompagner le développement et la mise en œuvre des évènements culturels rayonnants du Haut Pays Bigouden sur le premier semestre 2026, il est proposé de conventionner avec l'association Shaker pour soutenir le festival Shaker Fest (27 et 28 février 2026, Plonéour-Lanvern) en apportant une subvention de 3 500 €.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260305-CC_2026_03_033-DE

Le projet de convention, en annexe, fixe :

- La mise en œuvre concrète des activités de l'associations ;
- Les modalités de financement et les relations avec la communauté de communes ;
- Les conditions de suivi et d'évaluation du partenariat.

Un bilan sera prévu au terme de la convention. Il s'appuiera sur les documents fournis par le partenaire (bilans et comptes de résultat) et sur les indicateurs d'évaluation précisés dans la convention.

Cf. Annexes 27c

Considérant les avis favorables de la commission culture, en date du 14 octobre 2025, et du bureau communautaire en date du 5 février 2026,

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Approuve** les dispositions et modalités de la convention de partenariat annexées, pour 2026,
- **Autorise** la Présidente à signer la convention.

Le secrétaire de séance,
KEREZEON Gilles.

La Présidente,
Josiane KERLOCH.